

19 ET 20 OCTOBRE 2009 - LYON

2^{èmes} ateliers
nationaux de la

SOLIDARITÉ

Tous en forme en Moselle

Une synergie entre le niveau national et le niveau local



Brigitte HONORE

Médecin de Santé publique

Département de la Moselle

Organisés par



RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

www.ateliers-solidarite.com



Tous en forme en Moselle

Une politique de santé publique
Contribuer à la santé et à la qualité de vie
à travers la promotion d'une alimentation
saine et d'une activité physique

adaptée



Tous en forme en Moselle

Un diagnostic partagé au niveau du département

Une méthode de projet

Des recommandations nationales PNNS

Des actions transversales pour les populations

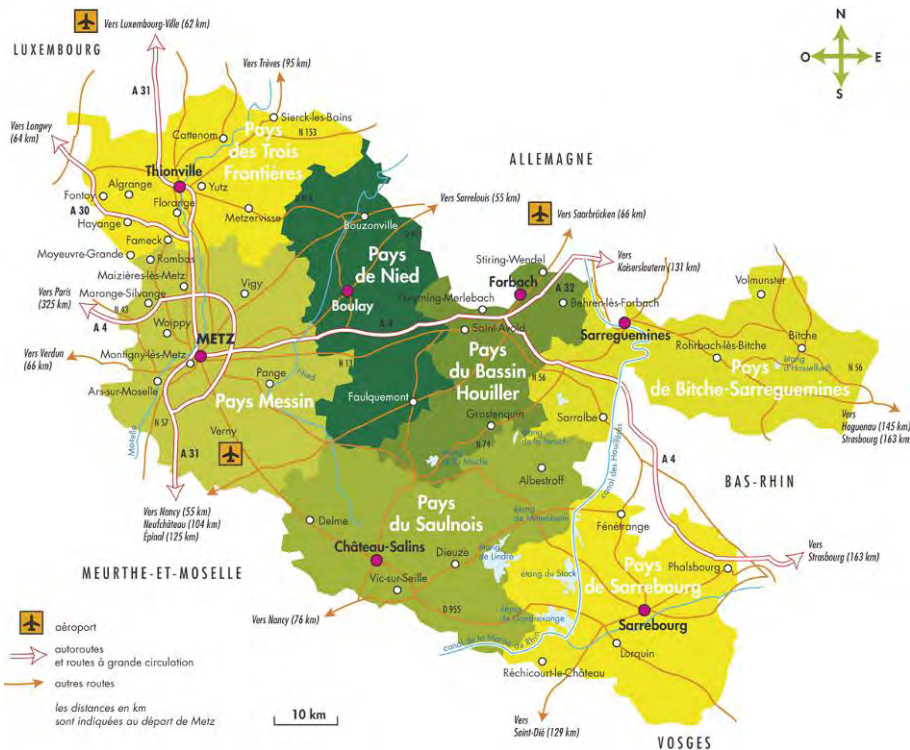


Tous en forme en Moselle

Le diagnostic

Données démographiques,
socio démographiques,
épidémiologiques sur les
maladies chroniques dont
l'obésité

Présentation à l'assemblée
départementale



Tous en forme en Moselle

La méthode

Nomination d'un référent

Comité de pilotage institutionnel

Comité technique

Programme écrit sur trois ans

Mobilisation des moyens par les directions et services compétents sur les populations

Evaluation



Tous en forme en Moselle

Les recommandations du PNNS

Programme national nutrition santé et Conseils généraux

CHARTRE Départements actifs du PNNS

Le département signataire adhère à la présente charte et s'engage :

Article 1 à élever un acteur actif du PNNS en concevant un programme de progrès nutritionnel, cohérent avec le Plan régional de santé publique, contribuant, au niveau départemental ou territorial à l'atteinte des objectifs du PNNS, mobilisant les professionnels compétents

Article 2 à mettre en œuvre chaque année des actions et les moyens adéquats contribuant à la concrétisation du programme mentionné à l'article 1

Article 3 à veiller à ce que, pour toutes les actions mentionnées dans l'article 2 soient utilisés exclusivement les recommandations issues des référentiels du PNNS ou des documents porteurs du logo du PNNS, et à veiller à ce que toute action nutritionnelle impliquant le département n'aille pas à l'encontre des règles de concertation du PNNS.

Article 4 à nommer un référent qui coordonne les actions « département actif du PNNS » qui informera le groupement régional de santé publique des actions mises en place durant l'année et prévues pour l'année suivante

Article 5 à afficher le logo « Département actif du Programme National Nutrition Santé » de façon explicite sur les documents afférents à ce programme

Article 6 Le Programme National Nutrition Santé fournit, au niveau régional ou national le cadre, les outils et les conseils utiles à la mise en œuvre des actions

Préambule

La mise en place d'une politique nutritionnelle est apparue, au cours des dernières années, comme une priorité de santé publique. En effet, si l'adaptabilité des appareils digestifs et de l'activité physique ne peut en outre garantir leur corrélation comme la cause possible des maladies les plus répandues, il est bien évident qu'elle constitue, d'une façon ou d'une autre, l'un des principaux facteurs de ces maladies (cancers, maladies cardiovasculaires, diabète, obésité, etc.). L'impact des conséquences, donc, sur le bien-être humain, social et économique.

Les données de recherche disponibles, à l'exception toutefois des observations scientifiques suffisamment fiables pour permettre d'identifier de façon consensuelle des facteurs nutritionnels impliqués dans le risque de la production de l'un de ces grands problèmes de santé publique.

Ainsi en agissant sur l'alimentation et l'activité physique, il est possible de réduire, à court terme, l'exposition à certains facteurs de risque et de promouvoir certains facteurs de protection en vue d'une réduction de la morbidité et à plus long terme de la mortalité.

Sur ces bases, le Programme National Nutrition Santé (PNNS), coordonné par le Ministère chargé de la Santé, a été mis en place en janvier 2001, approuvé et prolongé en 2006. Son objectif général est d'améliorer la santé de la population par l'action sur le comportement majeur qui représente la nutrition.

Ce programme a des finalités prioritaires ainsi que des objectifs des spécifiques et repose sur six principes généraux. Il est articulé autour de quatre plans d'actions : promotion et prévention nutritionnelle, dépistage et prise en charge des troubles nutritionnels, mieux vivre (concernant des populations spécifiques) et recours participatifs. Les Plans régionaux de santé publique (PRSP) prennent également en compte dans leurs objectifs, moyens et stratégies le développement nutritionnel.

Toutes les actions mises en œuvre par le PNNS ont comme finalité de promouvoir, dans le champ de l'alimentation et de l'activité physique, les facteurs de protection et de réduire l'exposition aux facteurs de risque vis-à-vis des maladies chroniques et, au même titre, de favoriser le développement l'exposition aux problèmes spécifiques. Elles visent notamment à fournir et garantir l'indépendance cohérence des messages dirigés vers la population et des actions éducatives par de multiples intervenants.

Les départements, par leurs liens complémentaires dans les domaines de l'économie, de l'éducation, de la santé et du social, ont une responsabilité particulière par leur lien avec la population qu'ils accompagnent dans la vie quotidienne et avec de nombreux professionnels, sont des acteurs importants pour la mise en œuvre de programmes, projets et interventions en adéquation avec les orientations du PNNS.

Christophe Bouchard
Président du Comité Interministériel de la Santé
et de la Promotion de la Santé

Philippe Leroy
Président du Comité Interministériel de la Santé

Logo PNNS et logo du Département de Moselle

Tous en forme en Moselle

Les actions transversales pour les populations

Tous en forme en Moselle

Améliorer la cohérence des messages nutritionnels pour les jeunes

De 11 à 17 ans

- Restauration scolaire
- Temps des loisirs
- Famille



Tous en forme en Moselle

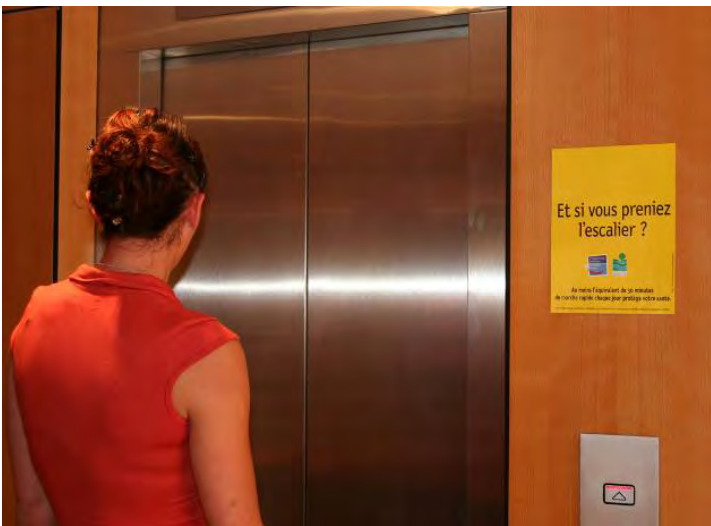
Contribuer à la qualité de vie
dans les établissements
pour personnes âgées
Diffusion de bonnes pratiques



Tous en forme en Moselle

Accompagner des populations spécifiques vers des pratiques nutritionnelles bénéfiques

- De l'observation à l'action avec la PMI
- Activité physique et femmes en situation d'insertion
- Des actions pour les agents de la collectivité



Atelier 6



Restauration collective et agriculture



Tous en forme en Moselle

L'évaluation

Facteurs facilitant: mobilisation politique, relais d'une campagne nationale, implication des directions à travers les compétences larges, connaissance des partenaires locaux et des problématiques locales....

Facteurs limitant: non reconnaissance de la nutrition comme prioritaire, ressources propres non équitables des territoires, insuffisance de formation...



Tous en forme en Moselle

Conclusion

Pérenniser le programme

... par des nouvelles actions

... par des nouveaux partenaires

